

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 13 DECEMBRE 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Convocation du 5.12.2023
Affichage du 5.12.2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 5.12.2023, affichée le cinq décembre 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme CHAMARET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à Mme POUILLAIN Francine), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur du LAC Jean-Vincent est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.12.186

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF – PS JEUNES
2024/2027**

Depuis 2020, La Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne et la Cdc des Hauts du Perche ont signé la première convention d'objectifs et de financement appelée Prestation de Service Jeunes (PS JEUNES) pour soutenir les projets portés par les adolescents. Celle-ci a été signée pour la période 2020/2023.

Cette convention est déclinée en cinq objectifs nationaux :

1. Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
2. Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
3. Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...)
4. Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.
5. Répondre en partie aux préoccupations parentales sur l'accompagnement des jeunes.

La PS jeunes vise à cofinancer le poste de l'animateur référent et pour atteindre ces objectifs, les Fonds publics et territoires versés par la CAF de l'Orne viennent en appui pour soutenir les dépenses engagées pour la réalisation des projets.

Pour le renouvellement de cette convention, un diagnostic jeunesse a été réalisé et un plan d'actions en lien avec la Convention Territoriale Globale a été défini pour la période 2024/2027. Le document est joint en annexe.

Celui se traduit par 5 objectifs généraux :

- Promouvoir la participation et l'engagement des jeunes pour qu'ils soient acteurs de leur territoire,
- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs (élus, acteurs éducatifs, associations, institutions.)
- Renforcer la stabilisation de l'équipe,
- Renforcer la présence du service jeunesse sur le territoire,
- Accompagner et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver le dispositif « PS Jeunes » proposé par la CAF de l'Orne,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

